

Assurance de base

Libre choix du médecin

Liberté maximale dans le choix de votre prise en charge médicale

- Libre choix du médecin dans toute la Suisse
- Possibilité de consulter directement un ou une spécialiste
- Conseils médicaux par téléphone auprès du centre télémédical

Médecin de famille

Votre premier interlocuteur est votre médecin de famille

- Libre choix du cabinet du médecin de famille / HMO dans la liste Sanitas
- Cabinet du médecin de famille / HMO comme premier point de contact obligatoire en cas de questions médicales
- Plan de traitement obligatoire
- Rabais sur les primes attrayant

MultiAccess

Accès flexible à la première consultation

- Cabinet du médecin de famille ou de groupe, centre télémédical ou pharmacies partenaires comme premiers points de contact obligatoires en cas de questions médicales
- Plan de traitement obligatoire
- Rabais sur les primes attrayant

TelMed Basic

Premier conseil télémédical avec plan de traitement obligatoire

- Centre télémédical comme premier point de contact obligatoire
- Traitement par le centre télémédical ou délégation à un médecin avec plan de traitement obligatoire
- Rabais sur les primes attrayant

TelMed Plus

Premier conseil télémédical avec plan de traitement flexible

- Centre télémédical ou pharmacies partenaires comme premiers points de contact obligatoires en cas de questions médicales
- Traitement par le centre télémédical, les pharmacies partenaires ou délégation à un médecin
- Rabais sur les primes attrayant

Assurances complémentaires ambulatoires

Vital Basic

Opérations de sauvetage, protection à l'étranger et prévention

- 100% pour le sauvetage et les traitements d'urgence à l'étranger
- Orthodontie jusqu'à 20 ans, jusqu'à CHF 10 000/an
- Aides visuelles ou chirurgie réfractive, prévention

Vital Smart

Promotion de la santé et médecine alternative

- En plus de Vital Basic:
- Promotion de la santé avec prise en charge des coûts au choix jusqu'à CHF 600/an
 - Médecine alternative avec prise en charge des coûts au choix jusqu'à CHF 5000/an et plus

Vital Premium

Prestations supplémentaires pour les exigences les plus élevées

- En plus de Vital Smart:
- Promotion de la santé jusqu'à CHF 800/an, médecine alternative jusqu'à CHF 10 000/an
 - Prestations supplémentaires telles que tests génétiques, indemnités journalières parentales et plus

Facv

Assurances d'hospitalisation

Hospital Standard Liberty

Division générale

- Libre choix de l'hôpital parmi tous les hôpitaux conventionnés de Suisse
- Séjour dans une chambre à plusieurs lits
- Passage à une division plus élevée possible avant chaque séjour hospitalier
- Prise en charge intégrale des coûts lors d'urgences à l'étranger

Hospital Extra Liberty

Division demi-privée

- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans toute la Suisse
- Séjour en chambre à deux lits
- Avant chaque séjour à l'hôpital, passage possible dans une division supérieure
- Prise en charge totale des coûts en cas d'urgence à l'étranger
- Services Preference

Hospital Top Liberty

Division privée

- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier
- Séjour en chambre à un lit
- Prise en charge intégrale des coûts lors d'urgences à l'étranger
- Services Preference: obtention plus rapide d'un rendez-vous, second avis médical, etc.

Hospital Upgrade

Upgrade garanti de l'assurance d'hospitalisation

- Passer à l'assurance d'hospitalisation immédiatement supérieure sans nouvel examen de l'état de santé
- Changement possible tous les deux ans, dans un délai de 20 ans max.

Hospital Day Comfort

Interventions ambulatoires

- Libre choix du médecin et de l'hôpital en Suisse
- Confort maximal et intimité
- Frais de voyage, de repas et d'hébergement
- Contributions aux frais d'aide-ménagère, de livraison de repas et de prestations de soutien

Accident

Accident division privée ou demi-privée

- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier (privée) ou dans toute la Suisse (demi-privée)
- Chambre à un lit (privée) ou à deux lits (demi-privée)
- Traitements d'urgence à l'étranger
- Aide rapide et simple en cas d'urgence à l'étranger

Assurances complémentaires additionnelles

Medical Private

Libre choix du médecin dans le monde entier

- Traitements ambulatoires en Suisse et à l'étranger
- En Suisse: pour les médecins qui facturent selon leurs propres tarifs
- Prise en charge des coûts jusqu'à CHF 100 000.–/an, quote-part max. CHF 1000.–/an

Dental Basic

Petites interventions dentaires et prévention

- 80% des frais de traitement jusqu'à CHF 2000.–/an en cas de maladie ou d'accident
- CHF 100.–/an pour les examens préventifs et les nettoyages dentaires
- Traitement en Suisse et dans les pays limitrophes

Dental

Traitements dentaires et orthodontie

- 80% des frais de traitement jusqu'à CHF 5000.–/an en cas de maladie ou d'accident
- Un examen préventif ou nettoyage dentaire par année civile
- Traitements en Suisse et à l'étranger

Désir d'enfant

Pour fonder une famille demain

- Tentatives supplémentaires de fécondation artificielle
- Examens génétiques de l'embryon et tests prénatals
- Accès aux meilleures cliniques de fertilité de Suisse
- Moniteur de fertilité gratuit

Capital

Assurance de capital en cas d'invalidité ou de décès

- Garantie financière en cas de décès ou d'invalidité
- Versement du capital indépendamment d'autres prestations d'assurance
- Complément aux prestations légales des assurances sociales publiques

Salary

Assurance d'indemnités journalières en cas d'incapacité de travail

- Jusqu'à CHF 500/jour pendant 720 jours au maximum
- En cas de perte de salaire des personnes salariées ou de perte de gain des indépendants
- Financement d'une aide-ménagère si la personne responsable du ménage ne peut pas s'en charger